

## Filière Arboriculture

Septembre 2008

**Kiwi**

Rédigée par :

Julien GARCIA

Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon

### Potentiel des marchés

#### → Production

##### Principaux pays producteurs :

La production est principalement assurée par cinq gros producteurs, Italie en tête.

##### Production en France

La production a démarré dans les années 60, après l'importation des premiers plants venus de Chine. La production était alors anecdotique et peu axée sur la qualité des fruits. Aujourd'hui, avec l'augmentation de la concurrence, les perspectives sont de valoriser l'image du produit et de travailler sur sa qualité.

##### En Languedoc-Roussillon

La culture du kiwi est présente dans le Gard (200 ha) et dans les Pyrénées-Orientales (175 ha). Une production plus intimiste est toutefois visible dans l'Aude (10 ha) et dans l'Hérault (20 ha). Avec une production de 5 100 tonnes en 2006 le Languedoc-Roussillon est la 5ème région productrice de France.

#### → Organisation commerciale

En région, l'organisation commerciale est structurée autour de commerciaux, de grossistes et de groupements de producteurs comme l'Association de Producteurs de Kiwi du Sud (APKS) à Elne (66).

Il est rare que le kiwi soit la seule production fruitière des exploitations.

#### Production, à retenir...

##### Principaux pays producteurs :

- . Italie : plus gros producteur avec 422 000 tonnes/an (2006)
- . Nouvelle-Zélande : 318 000 tonnes/an
- . Chili : 150 000 tonnes/an
- . France : 76 000 tonnes en 2006
- . Grèce : 64 000 tonnes/an.

Production et superficie annuelle de kiwi pour les cinq régions françaises les plus productives

Régions	Superficie (ha)	Production (t)
<b>Aquitaine</b>	1830	40 730
<b>Midi-Pyrénées</b>	760	12 900
<b>Corse</b>	680	7 440
<b>Rhône-Alpes</b>	450	7 300
<b>Languedoc-Roussillon</b>	405	5 100

Des producteurs ont créé une SARL qui propose la transformation (calibrage), la conservation et le conditionnement des fruits, le négoce en gros et demi-gros, la prestation de service et le courtage des fruits.

#### Exemples :

*Le groupe Estagel à Saint Gilles (30) est constitué de 13 sociétés dont l'activité recouvre la production, le conditionnement et la vente de fruits frais.*

*Le chiffre d'affaires est partagé comme suit :*

- *Marché français : 50 %*
- *Export : 50 %*

## → Prix

### Débouchés :

**Secteur agroalimentaire national :** 60% destinés à la consommation intérieure (industries agroalimentaires, distributions, primeurs...).

**Exportation :** 30% de la production exportée, principalement en Espagne (11 000 t pour la campagne 2006/2007).

**Circuits courts :** ils se développent de plus en plus.

Le Comité Économique Agricole du Bassin Rhône Méditerranée (BRM) regroupe les quatre régions administratives Auvergne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, il a pour vocation de valoriser le revenu des producteurs.

Le BRM participe à des campagnes de communication sur les bienfaits du kiwi qui sont menées principalement à la radio, et dans la presse écrite.

**Élément de prix :** le prix payé au producteur était pour la campagne 2006/2007 de 60 centimes du kilo (France-kiwi, 2007).

*Exemple : « le kiwi de l'Adour »*

*Le kiwi produit dans les Landes bénéficie du seul Label Rouge attribué à un fruit, et depuis 2002 il a obtenu une IGP qui lui permet d'être reconnu en Europe comme marque du terroir landais.*

*L'obtention de ces labels a créé un mouvement de conversion à la production de kiwi ce qui fait des Landes le premier département producteur.*

## → Synthèse

La production de kiwi en France est relativement bien positionnée, avec une consommation intérieure entretenue et des volumes exportés notables.

La production en Languedoc-Roussillon est assez peu importante et souffre d'une faible identification.

Enfin, la concurrence internationale reste forte sur ce produit.

## Impact environnemental

### → Impact des intrants

Les intrants sont assez limités dans la culture du kiwi. Toutefois, une fumure est nécessaire à la plantation et annuellement pour maintenir un sol riche en matière organique.

Pour un rendement moyen de 25 tonnes/ha, il faut compter environ de 120 à 190 unités d'azote en équilibre avec la disponibilité du potassium et du phosphore.

Comme dans tout verger, il est nécessaire de lutter contre les ravageurs (traitements).

Les impacts sont limités dans le cadre d'une agriculture durable et raisonnée.

### → Impact sur la ressource en eau

Dans la région l'irrigation est nécessaire. Le kiwi est originaire de régions soumises à un régime de moussons pendant la période de forte activité végétative. La plante n'a donc pas développé de mécanisme de résistance à la sécheresse. De plus, elle ne limite pas sa transpiration durant la nuit d'où une perte importante d'eau en journée et la nuit.

Les besoins en eau sont donc importants, de l'ordre de 2 000 m<sup>3</sup>/ha avec un besoin de mi-mai à octobre qui peut atteindre les 1 000 mm/mois.

### → Impact sur les paysages

Les plantations de kiwi offrent un paysage de vergers avec une conduite palissée (système végétatif grimpant type liane).

### → Impact sur la biodiversité

L'impact est faible voir équivalent à l'impact de la vigne. La floraison attire de nombreux insectes.

### → Synthèse

Les effets environnementaux sont ceux d'un verger classique, avec toutefois une mobilisation de l'eau assez importante.

## Contraintes agronomiques et techniques

### → Type de sols

#### Éléments favorables :

- Sol à texture moyenne, ayant une bonne structure, perméable, bien drainant et riche en matière organique
- Sol à structure continue : pourcentage d'argile supérieur à 25%, bonne teneur en alluvions
- Sol à structure fragmentaire : éléments de grandes tailles assurant un très bon drainage,
- pH entre 6-7, pauvre en calcaire.

#### Éléments défavorables :

- Sol lourd : ne maintient pas une humidité adéquate
- Risques d'asphyxie racinaire dans les sols trop pourvus en eau

### → Topographie

Craint les vents violents (risques de déracinement).

### → Adaptation au climat

Adapté au climat méditerranéen :

- Résistance jusqu'à une température de -15°C,
- Température idéale 25-30°C et humidité relative 60% (mi-ombragé).

### → Implantation de la production

L'implantation ne présente pas de contraintes particulières hormis un labour profond de 80 à 90 cm.

Il faut prévoir un amendement organique de fond.

Préférer des plants de 2 ans pourvus d'un appareil racinaire robuste. Les plants peuvent être greffés ou non, dans ce cas la greffe devra avoir lieu après la plantation.

La densité de plantation est d'environ 2 000 plants à l'hectare.

Les plants sont placés dans des trous de 30 à 40 cm de profondeur et autant de diamètre, sur une couche de fumure. Une vigilance particulière sera portée sur la bonne santé des racines.

### Calendrier de production

Avril	Plantation
Mai / juin	Eclaircissage
Juin / Juillet	Bouturage
Mai à Juillet	Irrigation
Hiver	Taille
Sept / Oct	Récolte

La période de plantation varie de la fin de l'année à mars-avril selon le matériel végétal choisi.

Un arrosage quotidien est ensuite effectué sur la jeune plantation.

Il faut prévoir un pied mâle pour 7 à 10 pieds femelles ou bien procéder à des greffes permettant d'avoir sur un même pied fleurs mâles et fleurs femelles.

### → Conduite de la production

#### Éléments de contrainte :

- Taille annuelle sur le même principe que la vigne
- Irrigation nécessaire
- Greffe éventuelle
- Matériel de support onéreux et complexe (conduite en palissade)
- Attachage et éclaircissage indispensables à une production de qualité (2,5 ha de jeunes plants nécessite environ 200h d'attachage)
- La pollinisation doit être surveillée de près (veiller à l'activité d'insectes, voir mettre des ruches)
- Récolte sur une période courte
- Récolte délicate (ne pas abîmer les fruits)

#### Éléments de rendement :

Un hectare peut produire entre 20 et 25 tonnes de fruits.

### → Irrigation

Micro-asperion et lutte antigel (eau sous pression)

Il faut compter en moyenne 10 litres d'eau par pied réparti sur les mois estivaux.

### → **Contrainte de main d'oeuvre**

Les besoins ne sont pas importants en comparaison avec d'autres cultures arboricoles.

Il faut compter 120 heures/ha pour la taille, 80 heures/ha pour respectivement l'attachage, l'éclaircissage et la taille en vert.

### → **Contrainte foncière**

Le système d'irrigation est ici l'élément discriminant, ainsi que la protection au vent. Les parcelles protégées du vent sont à privilégier.

La conduite requérant le passage d'engins, il est préférable de choisir de grandes parcelles où les manœuvres sont facilitées.

### → **Mécanisation**

Prévoir le matériel pour le labour, la fertilisation et la récolte

### → **Sensibilité au précédent vigna**

Pas de contrainte particulière si ce n'est un risque de fatigue du sol.

### **Dispositif réglementaire auquel la production est soumise**

Pas de dispositif particulier à l'heure actuelle mais la réforme de la PAC en cours pourrait modifier le dispositif.

### **Risque financier et intérêt économique pour l'exploitant**

#### → **Résultats économiques et facteurs de risque**

**Marge brute :** de l'ordre de 11 000 €/ha/an.

En pleine production, les charges spécifiques représentent environ 11 000 €/ha (conduite + assurance + main d'oeuvre + mécanisation).

Le coût de la récolte pour un rendement moyen de 20 tonnes/ha est d'environ 0,64 €/kg bord verger.

#### **En région le risque principal pour la culture du kiwi est le vent.**

Le kiwi étant une liane elle est très sensible dans les régions venteuses.

Les gelées tardives sont un autre risque. Elles peuvent détruire les fleurs qui apparaissent en début mai.

L'évolution du marché est également à prendre en compte.

#### → **Besoins de trésorerie**

**Mise en production :** 3-4 ans pour une production commercialisable.

**A prévoir :** achat de plants, de tuteurs, des dispositifs de soutien (barres en T métallique, fil de fer...)

L'investissement initial est estimé à 34 000€/ha.

#### → **Risque financier lié aux investissements**

Peu d'investissements spécifiques.



## Personnes ressources

### Instituts techniques :

Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL) - Centre de Lanxade BP 21 24 130 La Force

### Organisations professionnelles et interprofessionnelles :

BRM (siège) section Kiwi - Bâtiment U-MIN 84 000 Avignon - [m.roux@brmfl.com](mailto:m.roux@brmfl.com)

BRM (région Languedoc-Roussillon) - Nâturopole — Bâtiment C 66 350 Toulouges

Bureau Interprofessionnel du Kiwi (BIK) - 100, allée de Barcelone 31 000 Toulouse - [francekiwi@aol.com](mailto:francekiwi@aol.com)

### Opérateurs économiques

Estagel (SICA) - Domaine du Grand Estagel 30 800 Saint Gilles - [groupe@estagel.com](mailto:groupe@estagel.com)

## Bibliographie

- Paysan du Midi (2008). Kiwi-une production à ne pas négliger *in* Paysan du Midi du 1<sup>er</sup> février 2008, p 12.  
Disponibilité : Chambre d'Agriculture de l'Hérault au centre de documentation.
- Vez A. (1993). La fertilisation des arbres fruitiers, Kiwis et des arbustes à baies *in* Revue Suisse viticulture, arboriculture et horticulture vol.25. pp189-199.  
Disponibilité : SUAMME
- Interfel, (2006). Kiwi-production 2005. Publication annuelle de l'Interfel.  
Disponibilité : Internet, Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon
- Service des Nouvelles des Marchés, (2007). Le Kiwi en 2006/2007-bilan de campagne.  
Disponibilité : Internet, Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon
- L'arboriculture fruitière-spécial Kiwi. Décembre 1992, n° 456.  
Disponibilité : SUAMME
- Documents technico-économiques disponibles à la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon ou auprès du Bureau Interprofessionnel du Kiwi ([francekiwi@aol.com](mailto:francekiwi@aol.com)).